

COMMUNIQUE DE PRESSE

*Ce communiqué de presse est diffusé par Teleperformance SE (« **Teleperformance** ») conformément aux dispositions des articles 13(1) et 13(2) du Décret néerlandais sur les Offres publiques d'achat (Besluit openbare biedingen Wft, ci-après le « **Décret** ») au titre de l'offre publique (l'« **Offre** ») émise par Teleperformance sur l'ensemble des actions ordinaires émises et en circulation composant le capital social de Majorel Group Luxembourg S.A. (« **Majorel** ») (les « **Actions** », chaque porteur desdites Actions étant ci-après dénommé un « **Actionnaire** »). Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une sollicitation visant à obtenir une offre d'achat ou de souscription de titres de Teleperformance ou Majorel. Toute offre, quelle qu'elle soit, ne pourra être formulée que par la voie d'un document d'offre (le « **Document d'Offre** ») approuvé par l'Autorité néerlandaise des Marchés financiers (Autoriteit Financiële Markten, ou « **AFM** »), sous réserve des restrictions énoncées dans ce document. Ce communiqué de presse n'a pas vocation à être diffusé, publié ou distribué, en tout ou en partie, directement ou indirectement, dans toute juridiction où cette diffusion, publication ou distribution revêtirait un caractère illicite. Les termes qui ne sont pas définis dans le présent communiqué de presse ont la signification qui leur est donnée dans le Document d'Offre.*

Teleperformance émet des actions nouvelles au titre de l'acquisition définitive d'un plan d'actions de performance

Paris, le 2 octobre 2023 – À la suite de l'annonce le 11 août 2023 concernant l'Offre et les règles applicable à l'Offre, Teleperformance annonce les informations suivantes conformément aux articles 13(1) et 13(2) du Décret.

En application du plan d'actions de performance du 29 septembre 2020 (le « **PSP** ») (dont les conditions sont décrites à la section 7.2.6.3 du Document d'enregistrement universel de Teleperformance pour 2022), Teleperformance a, ce jour, en raison de l'acquisition définitive des actions de performance le 29 septembre 2023, émis aux bénéficiaires du PSP un nombre total de 4 000 actions nouvelles avec une valeur nominale de 2,50 euros chacune (ces actions ont été émises sans contrepartie pour les personnes éligibles en vertu du PSP).

Teleperformance ne détient pas directement ou indirectement des Actions. Teleperformance n'a pas connaissance de la détention par Majorel d'actions de Teleperformance.

Document d'Offre et autres informations

Les copies numériques du Document d'Offre sont disponibles sur le site Internet de Teleperformance (<https://www.teleperformance.com/fr-fr/investisseurs/publications-et-evenements/acquisition-de-majorel/>). Les copies du Document d'Offre sont aussi disponibles gratuitement au bureau de l'Agent Payeur (ABN AMRO Bank N.V., Gustav Mahlerlaan 10, 1082 PP, Amsterdam, Pays-bas).

Le 11 août 2023, Teleperformance a également publié le premier amendement à son Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 27 février 2023 et le document d'exemption en conformité avec l'article 1 paragraphes 4(f) et 5(e) du Règlement Prospectus (UE). Ces documents sont publiés en rapport avec les actions de Teleperformance à émettre et admises à la négociation sur Euronext Paris faisant partie de la rémunération de l'Offre. Ces documents sont disponibles sur le site Internet de Teleperformance (<https://www.teleperformance.com/fr-fr/investisseurs/publications-et-evenements/publications-financieres/>). Ces documents n'ont pas fait l'objet d'une approbation par l'AFM au préalable de leur publication.

À PROPOS DU GROUPE TELEPERFORMANCE

Teleperformance (TEP – ISIN : FR0000051807 – Reuters : TEPRF.PA – Bloomberg : TEP FP) est un leader mondial des services aux entreprises en solutions digitales qui allient le meilleur des technologies de pointe à l'empathie humaine. Elles améliorent la gestion de l'expérience client en la rendant plus simple, plus rapide et plus sûre au service des plus grandes marques du monde et de leurs clients. L'offre complète du groupe, qui s'appuie sur l'intelligence artificielle, s'étend du service client en front office aux fonctions de back-office, incluant les services de modération



de contenu (*Trust & Safety*) qui aident à protéger à la fois les utilisateurs en ligne et la réputation de la marque. Teleperformance propose également une gamme de services spécialisés tels que le recouvrement de créances, l'interprétariat et la localisation, les services aux consulats et la gestion des demandes de visa, ainsi que les services d'externalisation des processus de recrutement. Avec plus de 410 000 collaborateurs inspirés et passionnés parlant plus de 300 langues, son envergure mondiale et sa connaissance des marchés locaux lui permettent d'œuvrer au service des communautés, des clients et de l'environnement. En 2022, Teleperformance a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8 154 millions d'euros (8,6 milliards de dollars US) et un résultat net de 645 millions d'euros.

Les actions Teleperformance, cotées sur Euronext Paris, compartiment A, sont éligibles au service de règlement différé et appartiennent aux indices CAC 40, STOXX 600, S&P Europe 350, MSCI Global Standard et Euronext Tech Leaders. Dans les domaines de la Responsabilité sociétale des entreprises, l'action Teleperformance fait partie de l'indice CAC 40 ESG depuis septembre 2022, de l'indice Euronext Vigeo Euro 120 depuis 2015, de l'indice EURO STOXX 50 ESG depuis 2020, de l'indice MSCI Europe ESG Leaders depuis 2019, de l'indice FTSE4Good depuis 2018 et de l'indice S&P Global 1200 ESG depuis 2017.

Pour plus d'informations sur le groupe : www.teleperformance.com.